

École des Saules-Rieurs
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Procès-verbal
Conseil d'établissement
Jeudi 13 février 2020
18h30 salle 202

Présences : Madame Mélanie Charbonneau, directrice
Madame Catherine Dion, présidente
Madame Sarah Côté-Imbeault, enseignante
Madame Myriam Ménard, parent
Monsieur Alexandre Poulin, parent
Monsieur Frédéric Poulin, parent substitut
Madame Almitra Yee, enseignante
Monsieur David Lemieux, parent
Madame Valérie Gaudet-Zwibel, enseignante; quitte à 20h

Absence : Madame Josée Tarditi, Technicienne de service de garde

Public : aucun

1. Ouverture de l'assemblée	Séance ouverte à 18h37
2. Questions du public	Aucun public présent.
3. Adoption de l'ordre du jour (r)	<i>L'adoption de l'ordre du jour modifié est proposée par Valérie Gaudet-Zwibel. David Lemieux appuie la résolution 2020-02-13-1.</i> Ajout d'une possibilité de résolution au point 15 pour Héritage Laurentien Ajout d'une résolution pour Comité Ils fonds la fête pour le représentant à Loto-Québec Ajout d'un point Loi 1 (projet de loi 40) à l'item « correspondance » <i>Adopté à l'unanimité</i> Modification de l'ordre des points pour permettre la discussion sur Héritage Laurentien. 14C et 15B suivront le point 9.
4. Lecture et adoption du procès-verbal 16 janvier 2020 (r)	L'adoption du procès-verbal avec les modifications est proposée par Almitra Yee. Alexandre Poulin appuie la résolution 2020-02-13-2. <i>Adopté à l'unanimité.</i> Modifications : - Ajout des noms de famille manquants dans le PV
5. Suivi du procès-verbal du 10 octobre 2019 (i)	Les suivis ont été inclus dans l'actuel ordre du jour.
6. Mot du représentant du CP (i)	Résumé de la rencontre du 30 janvier 2020 par David Lemieux. - Le taux de diplomation de la CSMB est à 88%. Au Privé, le taux est à 92% et ailleurs au Québec, il se situe à 78%.

- Un mémoire a été déposé par la CSMB concernant la gouvernance en milieu scolaire.
- Une discussion sur le Trottibus a eu lieu. Il pourrait être pertinent que notre école revoie le Trottibus. David Lemieux se porte volontaire pour maintenir l'initiative du Trottibus active et revoir les routes disponibles. Un sondage pourrait être envoyé aux parents via « l'info de la semaine ».

Myriam Ménard informe que la FCPQ offre une formation en ligne le lundi 17 février à 19h sur loi 1 (projet de loi 40).

7. Correspondance (i)

Un résumé de l'interprétation de la loi 1 par la CSMB a été envoyé aux directions scolaires.

- Centre de service scolaire (CSS) :
 - 15 des 20 recommandations faites par la CSMB ont été retenues dans la loi 1.
 - Les structures et fonctions demeurent inchangées malgré l'entrée en vigueur de la loi 1.
 - La loi touche 310 articles de la loi sur l'instruction publique (LIP) dont 100 qui ont été modifiés dans les 48h précédant le bâillon.
 - La ligne d'information aux parents de la CSMB pourra répondre aux questions en lien avec la loi.
 - 5 districts par centre de services (CSS). Les districts ne sont pas déterminés pour l'instant. Il s'agit d'une des priorités dans la mise en place de la loi. Lesdits districts de la CSMB seront connus d'ici le 10 mars 2020.
 - Le DG prend responsabilité du conseil des commissaires jusqu'à la formation du conseil d'administration (CA) du CSS.
 - Le CA du CSS sera constitué de 15 membres dont 5 parents, 5 membres du personnel et 5 membres de la communauté. Le parent doit être membre du CE de l'école et du Comité de Parents (CP). Les membres de la communauté doivent résider sur le territoire du CSS et avoir une expérience pertinente. La procédure de constitution du CA sera connue d'ici le 15 juin 2020.
- Conseil d'établissement (CE) :
 - La constitution du CE demeure inchangée avec la nouvelle loi.
 - Les membres du CE auront l'obligation de suivre une formation pour les CE à partir de septembre 2020.
 - La fonction de VP est ajoutée à la constitution du CE.

	<ul style="list-style-type: none">- Le CE aura l'obligation de consulter les élèves une fois par année à partir du 1er août 2020.- Les plans stratégique et PÉVR sont prolongés d'un an.- Le CSS doit avoir un CE.- Enseignants :<ul style="list-style-type: none">- L'expertise d'enseignant sera reconnue au 1er juillet 2020.- À partir du 1er août 2021, l'enseignant donnera la note finale. La direction pourrait cependant demander une révision par un autre enseignant.- À partir du 1er juillet 2021, les enseignants auront l'obligation de suivre 30 heures de formation/ 2 ans.- Pouvoirs du Ministre de l'éducation :<ul style="list-style-type: none">- Le Ministre de l'éducation a de nouveaux pouvoirs dont :<ul style="list-style-type: none">- Scinder un territoire de CSS- Rénovations majeures d'une école- Cessions des terrains par la ville au CSS
8. Sorties éducatives (r)	<p>Mélanie Charbonneau présente une liste des demandes de sorties éducatives (en annexe 1 du PV). Une sortie est ajoutée à ladite liste : Kayak en piscine avec Ève pour les élèves du 2e cycle. Coût de la sortie : 9,24\$/élèves. Les coûts seront assumés par la levée de fonds dans le budget des spécialistes.</p> <p>L'adoption des sorties est proposée par Valérie.Gaudet-Zwibel Alexandre Poulin appuie la résolution 2020-02-13-3. Adopté à l'unanimité.</p>
9. Critères de sélection d'une direction d'école (c)	<p>Ces critères doivent être revus annuellement. Modification :</p> <ul style="list-style-type: none">- Retirer le « s » à école dans la page titre- Ajout d'un trait d'union entre Marguerite et Bourgeoys, dans la page titre.
14. c) Nouveautés du 2e cycle (i)	<ul style="list-style-type: none">- Ateliers de géographie offerts dans la classe de Valérie. Lesdits ateliers sont appréciés par les élèves.- Un professeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard vient faire des ateliers avec les élèves de 6e année. Lesdits ateliers s'échelonnent d'octobre à avril.- Ateliers en robotique faits en demi-groupe. Les élèves apprécient les ateliers et le format demi-groupe favorise le travail spécifique en classe.- Les ateliers « puberté » ont débuté en décroisement parmi les classes de 2e cycle. Les ateliers sont divisés par année de formation

École des Saules-Rieurs
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

(4e, 5e, 6e année) avec l'infirmière de l'école et un professeur.

- Sortie à Cap St-Jacques : Les enfants ont élaborés le projet dans son entier : incluant l'alimentation et la programmation des activités. Un animateur accompagnait le groupe pour les ateliers : survie en forêt, hébertisme, luge. Les élèves ont grandement appréciés jouer à la « cachette » pendant les périodes creuses ou sans activités dirigées.

15. b) Nouveautés du comité plein-air et nature (r)

Une offre de services par Héritage Laurentien a été faite afin de présenter diverses formules : à la carte, programme classe, forfait école.

Après discussion, les professeurs souhaitent le forfait école.

Le forfait école est spécifique à notre école et permet de varier les apprentissages et d'éviter la redondance des activités dans les années d'apprentissage.

Il aurait été intéressant de connaître les dépenses de l'école (tout budgets confondus) directement liées à Héritage Laurentien faites dans les années précédentes pour vue d'analyse des coûts et bénéfices.

Une discussion a lieu sur les activités qui ne seront pas faites suite au partenariat. Il est conclu qu'Héritage Laurentien est en ligne directe avec le plan pédagogique de notre école.

Des discussions ont lieux en lien avec l'utilisation des budgets classe/école/mesures école inspirante. Il est également discuté qu'une classe de 2e cycle devra être ajoutée au forfait école.

Des informations supplémentaires concernant les frais associés à Héritage Laurentien seront fournies lors du prochain CE afin d'avoir une meilleure compréhension des frais inhérents et des bénéfices.

10. OPC (c)

Une vidéo de 18 minutes fournit par la CSMB est visionnée.

Après discussion, le CE n'a aucune recommandations à formuler.

11. Planification du contenu d'orientation scolaire et professionnel (COSP) (r)

3 axes : Connaissance de soi, du monde scolaire et du travail

La planification du COSP est discutée.

L'adoption de la planification du contenu d'orientation scolaire et professionnel est proposée par David

	<p>Lemieux. Alexandre Poulin appuie la résolution 2020-02-13-4. Adopté à l'unanimité.</p>
12. Planification « éducation à la sexualité » (r)	<p>Discussion sur la planification présentée.</p> <p>L'adoption de la planification « éducation à la sexualité » et proposée par Myriam Ménard. David Lemieux appuie la résolution 2020-02-13-5.</p>
13. Photo scolaire (r)	<p>3 compagnies font des photos extérieures/ en classe de façon naturelle : Photo-Campus Photo-Repensée DiaSol</p> <p>Selon le site web, photo-repensée est la compagnie qui se présente le mieux et semble avoir une approche intéressante avec les classes.</p> <p>L'adoption de l'utilisation de la compagnie Photo-Repensée pour les photos scolaires de l'année 2020-2021 est proposée par Sara Côté-Imbeault. David Lemieux appuie la résolution 2020-02-13-6.</p>
14. Nouveautés du personnel de l'école (i)	<p>a) Maternelle : - Le monde marin est exploré par les 2 classes. - La raquette est enseignée dans les classes. - Les enfants sont initiés à la démarche de projets : explorer, organiser les étapes avec le matériel, organisation du temps et planification.</p> <p>b) 1^{er} cycle : Ateliers de : - Philosophie pour Sophie et Kim - Robotique -Raquettes dans les 5 classes</p> <p>Kim, Gabrielle et Almitra sont allées à Québec au Colloque de Plein-Air la fin de semaine du 8-9 février. Elles ont consolidé leurs connaissances et acquis de nouvelles.</p> <p>c) 2^e cycle : Fait précédemment d) Spécialistes et professionnels : Rien à signaler</p>
15. Nouveautés des comités écoles (i)	<p>a) Comité accueil : Les soirées d'information et périodes de visite de l'école sont terminées. Participation aux soirées d'information : - 23 janvier : 75 familles étaient présentent - 28 janvier : 70 familles étaient présentent</p>

École des Saules-Rieurs
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

	<p>90 demandes remplies pour l'inscription à la maternelle et 37 pour le primaire (32 au 1er cycle, 5 au 2e cycle).</p> <p>Demandes de choix école reçues : 15 dossiers complets (14 maternelle; 1 1ere année). 10 fratries parmi les demandes reçues (9 maternelle; 1 1ere année). Les demandes peuvent être reçues jusqu'au 31 mars.</p> <p>b) Comité plein-air et nature : Héritage Laurentien. Fait précédemment</p> <p>c) Comité Ils fonds la fête :</p> <p>Demande de licence de tirage pour un organisme (Loto-Québec).</p> <p>Afin de procéder au tirage dans le cadre de levée de fonds, (2 000 billets à 5\$) les frais liés à la licence sont de 351,31\$.</p> <p>La nomination d'Alexandre Poulin à titre de personne ressource auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux est proposée par David Lemieux. Almitra Yee appuie la résolution 2020-02-13-7.</p>
16. Nouveautés du service de garde (i)	La responsable des services de garde est absente. Point remis à la prochaine rencontre.
17. Nouveautés de la direction (i)	Aucune information pertinente pour l'instant.
18. Questions diverses	<p>Cour d'école :</p> <p>La cour d'école ne subira pas les travaux majeurs (drainage et puisard) prévus par la CSMB. L'école Joseph-Chanoine-Théorêt planifie faire le terrain de soccer. Les travaux sont estimés à 20 000\$. Une collaboration entre les 2 écoles est en court afin de prévoir d'autres améliorations à la cour. Des possibilités de partenariats avec des commerçants sont discutées.</p>
19. Levée de la séance	Assemblée levée à 21h07.